

LA DIMENSION PRUDENTIELLE DE LA BONNE GOUVERNANCE

AUTEUR 1 :

Nom : TOUIL

Prénom : MERIEM

Institution : Laboratoire MECAS, Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen, Algérie

Adresse professionnelle : Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen, Algérie

Courriel : touil-meriem@hotmail.fr

Téléphone : 0661 20 10 24

AUTEUR 2 :

Nom : BENNOUNA

Prénom : SAMI MOHAMED

Institution : Centre universitaire Belhadj Bouchaib

Adresse professionnelle : Centre universitaire Belhadj Bouchaib, Ain Temouchent, Algérie

Courriel : bennouna.boucif@hotmail.fr

Téléphone : 0661 20 10 24

RESUME :

La recherche que nous proposons de développer porte sur la nécessité d'assurer la réglementation prudentielle entrant dans le cadre des principes de la bonne gouvernance pour garantir la solidité du secteur bancaire français, nous tentons de mesurer par la méthode du Benchmarking la réglementation prudentielle du secteur bancaire français.

MOTS CLES :

Le secteur bancaire - la bonne gouvernance - la réglementation prudentielle – les normes de BALE II – la stabilité financière - la crise

The banking sector - good governance - prudential regulation - the standards of BALE II - financial stability – crisis

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIF :

La stabilité financière est devenue une source de préoccupation majeure en raison de la crise financière qui avec la mondialisation a pris une dimension globale. Dans ce contexte est apparue l'importance de la gouvernance qui sert à assurer le contrôle du système bancaire et exercer une réglementation nécessaire pour maintenir la stabilité financière. Pour cela nous avons proposé la problématique suivante :

*Quel est la pertinence de la bonne gouvernance dans sa dimension prudentielle dans le secteur bancaire français ?

L'objectif de notre recherche est de mettre en évidence la nécessité d'assurer une réglementation prudentielle entrant dans le cadre des principes de la bonne gouvernance pour garantir la solidité du secteur bancaire français.

REVUE DE LITTERATURE :

Elle définit l'objet de la réglementation bancaire et met en perspective son évolution de Bâle I à Bale III en montrant les avantages et les limites, et aborde la dimension prudentielle de la bonne gouvernance et met en évidence la pertinence de la bonne gouvernance dans la réduction des risques bancaires.

Puis, elle procède à une analyse comparative par la méthode du Benchmarking de la réglementation prudentielle et de surveillance (RS) du secteur bancaire français par rapport à la Zone EURO et à partir de quelques indices de performance réglementaire en se reposant pour construire la méthodologie du Benchmark sur : le Benchmark des services bancaires Internet et mobiles de WAVESTONE étudiés par des consultants spécialisés en Digital et Expérience Client en France et dans des bureaux internationaux en vue de positionner 17 banques françaises et internationales concernant les applications mobiles bancaires ainsi que des parcours d'onboarding et de souscription au crédit immobilier sur le web.

METHODOLOGIE :

L'article explore une dimension théorique dans la revue de littérature, ainsi qu'une dimension descriptive lors de l'étude de cas.

La section 1 : définit l'objet de la réglementation bancaire et met en perspective son évolution de Bâle I à Bale III en montrant les avantages et les limites, et aborde la dimension prudentielle de la bonne gouvernance et met en évidence la pertinence de la bonne gouvernance dans la réduction des risques bancaires

La section 2 : procède à une analyse comparative par la méthode du Benchmarking de la réglementation prudentielle et de surveillance (RS) du secteur bancaire français par rapport à la Zone EURO et à partir de quelques indices de performance réglementaire en se reposant pour construire la méthodologie du Benchmark sur : le Benchmark des services bancaires Internet et mobiles de WAVESTONE étudiés par des consultants spécialisés en Digital et Expérience Client en France et dans des bureaux internationaux en vue de positionner 17 banques françaises et internationales concernant les applications mobiles bancaires ainsi que des parcours d'onboarding et de souscription au crédit immobilier sur le web.

RESULTAT :

Bien que la crise financière de 2008 a fortement affecté les systèmes bancaires américains et européens en entraînant un ralentissement, des auteurs montrent que le secteur bancaire français a montré une résistance grâce à la supervision que les banques françaises ont œuvré pour maintenir et restaurer la stabilité financière.

L'analyse selon la méthode du Benchmarking montre que le système bancaire et financier français se dote d'un cadre réglementaire solide concernant les garanties juridiques et les lois sur la faillite qui protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs et facilitent donc les prêts, ainsi que les règlements qui ont trait à l'accessibilité et la qualité de l'information disponible au sujet du crédit par le biais de registres publics ou privés.

L'analyse nous a permis de confirmer les hypothèses de la recherche, s'agissant de :
H1 : la réglementation prudentielle constitue un élément principal pour la promotion des principes de la bonne gouvernance afin de garantir la solidité et la stabilité du secteur bancaire français.

H2 : les normes de la réglementation prudentielle introduites dans le secteur bancaire français répondent et sont conformes à la réglementation prudentielle Bâle II, et permettent de promouvoir les principes de la bonne gouvernance garantissant la solidité du secteur bancaire français

IMPLICATIONS :

Cette réglementation permet au secteur bancaire français l'adéquation conformément à la réglementation prudentielle Bâle II qui garantit la solidité du secteur bancaire. Ceci permet de vérifier les hypothèses de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE :

- 1- Wave stone – Benchmark des services bancaires internet et mobiles - <https://www.wavestone.com/app/uploads/2017/11/Infographie-Benchmark-Banques-2017-1.pdf>
- 2- RACHDI Houssem - Extrait de La Lettre de l'AFGE n°25 – Association française de gouvernement scientifique - Forum permanent de discussion, d'information et de médiation ouvert entre les entreprises et leurs actionnaires sur les principes de gouvernement d'entreprise, éthiques et du développement durable – 2010
- 3- Messomo Ellé Serge, Jean Bixolé Fouda, Enset de Douala - Les effets des évolutions réglementaires dans les Établissements de Micro-finance (EMFs) en réseau : Le cas de Camccul - Université de Buea – journée international de la micro-finance – 2013
- 4- Bissiriou Gabriel - La gestion concertée du risque systémique : la quête d'une bonne gouvernance – L'Europe et la mondialisation - opee.u-strasbg.fr/IMG/pdf/07article06.pdf
- 5- Saidane Dhafer - La bonne gouvernance bancaire : une condition nécessaire pour le développement - Nation Unies – Commission économique pour l'Afrique Réunion ad Réunion Skema Business School, Université Lille – 2010
- 6- Madiou Lydia - Mesure et optimisation de la rentabilité des banques par application du Benchmarking et la méthode d'enveloppement des données – mémoire de Magister – Monnaie, Banques et Finance – université de Tizi Ouzou – 2014
- 7- Jean Brilman, « les meilleures pratiques du management », Ed. D'organisation, Paris 2003, p287
- 8- Lepoivre Fabien – Benchmarking : concepts et méthodologie - NEVAO Conseil - V/2/2005
- 9- Sirine Toumi - L'impact des mécanismes de gouvernance dans la gestion des risques bancaires et la performance des banques. "Cas de la France, l'Allemagne et le Japon". Economies et finances. Université Côte d'Azur, 2016.
- 10- Sylvie Taccola- Lapierre - Le dispositif prudentiel Bâle II, auto-évaluation et contrôle interne : une application au cas français. Economies et finances. Université du Sud Toulon Var, 2008
- 11- Michel Roux - Management de la banque : Des nouveaux risques aux nouvelles formes de gouvernance - Broché – 2013
- 12- Jean Charles Rochet -Le futur de la réglementation bancaire – Toulouse School of Economics - n° 2 – 12-2008